



Directeur

Collège

, le 19 septembre 2023

Objet : séance d'éducation à la sexualité au collège

Pièce jointe : lettre d'Amandine LAFARGUE psychologue clinicienne « Protection des enfants face à la sexualisation à l'école » 11 mars 2023

Monsieur,

Ma fille est actuellement scolarisée en 4<sup>e</sup> dans votre établissement. Cette rentrée, le programme du Ministère de l'Education Nationale prévoit de mettre l'accent sur des séances d'éducation à la sexualité. Visiblement le niveau préoccupant des élèves en maths et en français ainsi que leur niveau intellectuel, en chute libre depuis plusieurs années, ne sont pas la priorité de ce ministère.

En tant que parent je m'inquiète sur la méthode et le contenu de ces séances. Nous sommes dans une société qui devient de plus en plus insécurisante et une certaine idéologie transgressive, avec la question du genre et du consentement, la disparition du statut père/mère et la destruction de la famille nucléaire, ainsi que la remise en question de l'autorité parentale, est en train de s'installer et vise particulièrement les enfants sous le prétexte de la tolérance, de la connaissance de soi et du respect d'autrui.

Des dérives et des abus ont eu lieu dans certains établissements scolaires il y a quelques mois. En voici un exemple : « dire qu'il y a seulement deux sexes, c'est une représentation datée et c'est faux », contester qu'un homme puisse être enceint « c'est être transphobe » et « si un adolescent n'est pas bien dans sa peau, c'est qu'il est peut-être trans » voilà ce qu'ont notamment entendu les élèves de 4<sup>ème</sup> à l'Ecole alsacienne à Paris via l'association HandsAway agréée par l'Education nationale et qui a confié ces séances d'éducation sexuelle à l'association OUTrans. De tels propos heurtent la raison et la conscience de nos enfants en pleine construction physique et psychologique. Ils blessent leur construction personnelle encore fragile et les rendent vulnérables à toutes idéologies perverses.

La question de genre et la sexualisation des enfants et des adolescents peut faire courir un risque psychologique et comportemental d'après les pédopsychologues/pédopsychiatres (cf ci-jointe lettre d'Amandine LAFARGUE psychologue clinicienne). L'école n'est pas le lieu pour de la propagande de **théorie** de genre (toute propagande d'ailleurs est interdite) et nous devons tous protéger la pudeur, l'intimité, l'intégrité, le psychisme et la conscience des enfants, et surtout les prévenir et les protéger de toutes atteintes et violences sexuelles.

En tant que parent, je suis très attentive à la qualité et au contenu de l'enseignement proposé par l'Éducation Nationale, et de ce fait je vous demande de bien vouloir répondre à ces deux questions :

1- Avez-vous oui ou non l'intention cette année scolaire notamment en 4<sup>e</sup> de faire des séances d'éducation à la sexualité ?

2- Si oui, pouvez-vous me communiquer par écrit, le contenu de ces séances d'éducation à la sexualité, les conditions dans lesquelles elles seront faites, quel intervenant aura cette charge, le nombre de ces séances et si une concertation avec les parents d'élèves est prévue.

Je vous demande donc de bien vouloir répondre par courrier papier en retour.

Vous remerciant pour l'attention accordée à ma demande, veuillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

